

# MONTCHAUVET

bulletin municipal n°76  
mars 2021

## Ouvertures de la Mairie

Lundi : 17h30 à 18h30

Jeudi : 17h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 11h30

Tél: 01 30 93 43 59  
m.montchauvet@wanadoo.fr

## Collectes Déchets

Lundi : déchets verts :  
à partir du 27 mars

Vendredi matin :  
Déchets ménagers  
(poubelle couvercle vert)  
+ Poubelle de tri  
(couvercle jaune)

Encombrants:  
27 mai 2021

## Urgences

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Gendarmerie de Septeuil  
01 34 97 28 70

Référent sécurité Montchauvet

F. Orgeas :  
06 75 55 15 96





## Sommaire

*P2 - Dates et manifestations  
Carnet montécalvétien*

*P3 - Éditorial*

*P4 - Vaccination Covid et prise  
en charge par la CCPH : une  
réussite pour nos aînés !*

*P5 - Noël 2020*

*P6- Prévention et gestion des  
risques majeurs.*

*P7 - Frelon asiatique = danger*

*P8 - Au secours de notre église  
Montchauvet, village fleuri*

*P9 - Association des Amis de  
Montchauvet  
Et si nous réduisions nos  
déchets encombrants ?*

*P10 / 11 - Association du Comité  
des Fêtes*

*P12 / 13- Association du Jardin  
du Grand Murin*

*P14 - Informations diverses*

*P14 - Découverte de Montchau-  
vet: l'Épied*

*P16 - Informations pratiques*

Afin de faciliter les échanges avec les habitantes et habitants, la commune de Montchauvet souhaite mettre en place un système d'alertes et d'informations par SMS et/ou courriel (pour les InfoRapid, les alertes météo, les risques majeurs, urgences spécifiques...).

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au secrétariat de la mairie, vos adresses mail et numéros de téléphones portables. Ces données resteront strictement confidentielles et utilisées pour le seul usage de communication Mairie > habitants.

## Dates à retenir

### **Élections Régionales et Départementales :**

1<sup>er</sup> tour : dimanche 13 juin 2021

2<sup>eme</sup> tour : dimanche 20 juin 2021

**Encombrants : 27 mai 2021**

## Carnet Montécalvétien

### **Décès :**

Madame Huguette HUARD - CARMELINO, le 20 décembre 2020, inhumée à Montchauvet.

Monsieur Jean-Pierre LEMONNIER, le 22 décembre 2020, né à Montchauvet le 10 juillet 1944.

Il fut conseiller municipal de 2008 à 2014.

### **Naissances :**

Luca LEGRAND, né le 15 décembre 2020.



## Le Mot du Maire

Soluptur? Obitatusa dolorum, nit enda sequiss imaioribus audaest verum ressi autaturi resequa tqamustrum re laut ut ab int ut eos dunt repreiunt. Sequiam ad eum faccaepe ped quam ut quamus anduciet aut fuga. Nequam, quatectur? Qui occum eosandaesent harcilliatus et illanis sim facepra sum, sitatia ndeles doluptatur, test delliqui te conem estibus, essit esequi cores esequo eos parum esequos aperiti umendis dempos acea conetusam consece rcimet ipid es reпти voloritatum nonest quae pratet quia arum quaspit vendunt untistias mi, si duci resed quiam ut ulparum cus aut aditaque plitio offictur abo. Nequiducitae dolorer cipsusa nduciaest, occulparumet omnimodit volentempor rerrovid qui core laborisque ne volupta ectinvero et quat vereniet eic test, quiduci commolenist eium, od ute liquia volor sum, estiaecusam abo. Em fugit quosapid mi, utes id unt fugitis delecte mporrorepro idunt.

Pelenih illorem laborep elloris sum quas aut aut anim eum velitinctem quiatiam res explabo. Bor adici cum sequiscit, con cum harum inveliq uissunt.



# Vaccination Covid et prise en charge par la CCPH

## Une réussite pour nos aînés !

Les personnes âgées de plus de 75 ans sont un peu plus de six millions en France. Or, elles représentent près de 80 % des patients décédés du COVID 19 (étude de l'ANSM du 9 Février)!

Depuis le lancement officiel le 4 Janvier de la campagne de vaccination, deux vaccins révolutionnaires dits « à ARN messager » (Labos Pfizer-BioNtech et Moderna) sont plus spécifiquement dédiés à ce public fragile.

Pour ces aînés, parler de véritable parcours du combattant pour se faire vacciner n'est pas un vain mot : impossibilité d'accéder aux plateformes d'inscription en ligne, fracture numérique, bugs, appels téléphoniques sans réponse, report de rendez-vous en séries. Une quasi impossibilité pour les plus âgés, les plus fragiles, les plus isolés ! De la non-assistance à personne vulnérable...

Si l'Île-de-France est la région qui compte proportionnellement le moins de personnes âgées (7 % selon l'INSEE), dans les Yvelines la moyenne d'âge est en augmentation et la part des 75 ans et plus est grandissante (doublement prévu entre 2013 et 2050). Actuellement la ville de Houdan en compte 10,4 %.

### Et nos aînés de Montchauvet ?

En 2017 l'INSEE en comptabilisait 8,4 % d'une population de 285 habitants, soit 24 plus de 75 ans. Nous en comptons désormais 22 vivants à domicile en résidence principale : nous leur avons proposé un vaccin ARN, en les «classant «par âge décroissant (notre Doyenne ne cachant pas ses bientôt 96 années !). Deux refus définitifs ont été enregistrés, avec quatre personnes déjà vaccinées et deux infectées récents. Ceci permettant à 3 autres atteintes d'une pathologie à haut risque d'être vaccinées sans ce critère des 75 ans (avec prescription de leur Médecin traitant). Soit un total de 17 vaccinations (dont 8 définitives) ; et d'autres à venir ensuite « à la petite semaine ».



Comment la Communauté de Communes du Pays Houdannais a-t-elle organisé le Centre de vaccination de Houdan (31 rue d'Epernon) ? C'est l'ARS (Agence Régionale de Santé des Yvelines) qui répartit chaque semaine les vaccins disponibles entre notre CCPH, celle du Cœur des Yvelines et les créneaux de Doctolib.

La mobilisation des vaccinables éligibles est ensuite assurée par chacun des Maires de nos Communes sous la coordination de JM Verplaetse d'Orgerus. Une augmentation des vaccins affectés par l'ARS a été possible après les 2 premières semaines (passage à 6 doses par flacon Pfizer) ; les équipes composées d'un Médecin, d'une infirmière, d'une secrétaire, d'agents de la Croix Rouge ont ainsi pu prendre en charges des files de vaccinables de plus en plus importantes, avec des possibilités de substitutions au dernier moment !

Alors que la CCPH en assure l'ensemble des dépenses le centre de vaccination de Houdan doit être reconnu comme **FIABLE** et **EFFICACE** par notre Commune et surtout par nos aînés, vaccinés sans démarche insurmontable et au plus près de chez eux !

*« Vieillir est encore le seul moyen que l'on ait trouvé pour vivre longtemps »* disait Sainte-Beuve ! Certains depuis cette pandémie osent dire « trop longtemps », invoquant un risque pour l'économie... D'autres pensent qu'une telle solidarité sanitaire se fait au profit de la préservation de la vie des plus de 60 ans, alors que son coût est essentiellement payé par les moins de 60 ans (« une génération sacrifiée sur l'autel de la survie de celles qui la précèdent ») !

C'est dans les difficultés, les douleurs qu'il faut montrer sa **SOLIDARITE** entre les générations. Tenter d'en briser les chaînes c'est se briser soit même. Elle est un dernier rempart de l'Humanité contre une coalition d'égoïsmes ; et le COVID est venu faire prendre conscience à notre Humanité de sa fragilité.



# NOEL 2020

Cette fin d'année 2020 un peu particulière, COVID oblige, les festivités hivernales habituelles ont été également un peu perturbées.



Pour nos anciens, choix difficile pour eux entre le traditionnel colis offert par la municipalité ou un « bon » pour un repas à déguster à la Jument Verte lorsque seront revenus des temps plus propices.



**OK**



Pour les enfants, chamboulement total avec distribution individuelle des cadeaux par le Père Noel en porte à porte. Le Comité des Fêtes a participé à cette sympathique distribution appréciée des petits et des grands en finançant le déplacement de Maia & Lutin, les deux ânes ainsi que la calèche de l'association Galopane.

Ces aides importantes du Père Noël pour cette distribution ont également fait l'unanimité auprès de toutes et tous.



**OK**



**OK**



**OK**



**OK**



**OK**



# Prévention et gestion des risques majeurs.

Depuis 1987, une série de dispositions législatives et réglementaires impose aux collectivités territoriales d'informer préventivement les populations des risques majeurs auxquels elles pourraient être exposées.

Le préfet, les propriétaires, les industriels et surtout

le maire sont désormais tenus de responsabiliser les citoyens exposés aux risques majeurs. Près de 28 000 communes sont ainsi concernées par l'obligation de réaliser un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

## Identification des risques sur la commune de Montchauvet

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de décembre 2020 fait état de :

### Risques naturels :

- **Inondation** – La commune fait l'objet d'un périmètre R111-33, tenant lieu de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), approuvé en 1992.

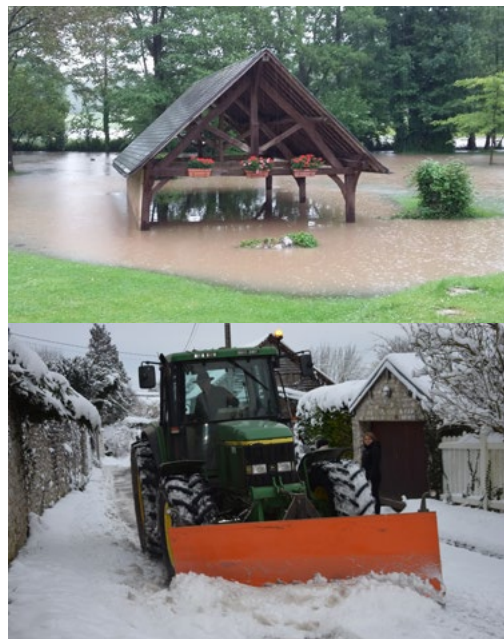
- **Mouvement de terrain** – La commune est concernée par l'arrêté préfectoral n°86-400 du 05 août 1986 portant délimitation des zones de risques liés aux anciennes carrières souterraines.

### Risques technologiques :

- **Passage potentiel de Transport de Matières Dangereuses** par voie.

Tout comme la plupart des communes de France, d'autres risques moins spécifiques peuvent aussi affecter le territoire communal :

**Tempête, Grand froid, Canicule, Épidémie, Épizootie majeure.**



Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** a donc été réalisé par la Mairie de Montchauvet dans le but d'informer les habitants sur les risques qui les concernent, sur les mesures de prévention, les consignes de sécurité, les systèmes de surveillance et de prévision, ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Sous forme de fiches, il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Parallèlement, la commune a élaboré un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, regroupant l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Ces deux documents sont d'ores et déjà consultables en Mairie ; une copie du DICRIM vous sera remise gratuitement sur demande.



# Frelon Asiatique = Danger

Pour aider les montcalvetiens dans la lutte contre les frelons asiatiques, la municipalité a délibéré et voté une aide communale pour la destruction des nids sur le territoire communal.

Cette aide à hauteur de 50% et plafonnée à 200 euros, sera accordée après identification du nid de frelons asiatiques uniquement et sur justificatif de sa destruction par une entreprise professionnelle.

Renseignements et modalités en mairie aux heures d'ouvertures.



Un article a déjà été publié dans le Bulletin municipal N° 70, mais quelques rappels ou compléments sur ces insectes invasifs tueurs d'abeilles semblent nécessaires.

## Comment identifier les frelons asiatiques ?

- Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa Velutina Nigrithorax*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment.

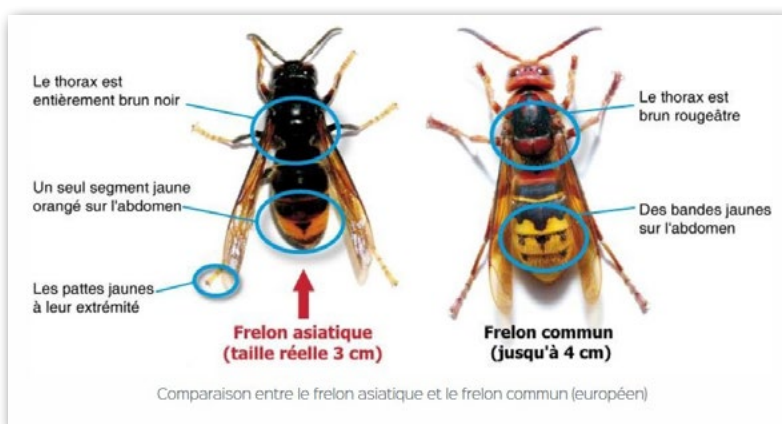
Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités.

Il mesure entre 17 et 23 mm.

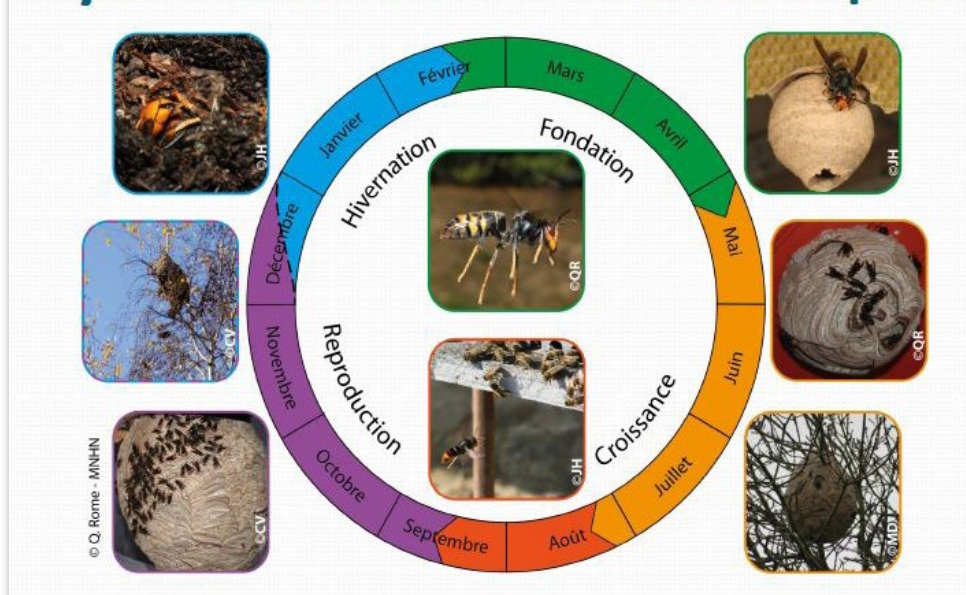
- À ne pas confondre avec le **frelon d'Europe**, *Vespa Crabro*, à l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires.

Sa tête est jaune de face et rouge au-dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges.

Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35 mm.



## Cycle de vie des frelons asiatiques



## Faut-il recourir au piégeage des frelons asiatiques ?

Des méthodes de fabrications artisanales de pièges sélectifs sont proposées ici et là. Mais ces appâts sont parfois décriés car susceptibles d'attirer d'autres gros insectes; en plus de diminuer la biodiversité, ils peuvent paradoxalement favoriser l'installation des frelons, les fondatrices ayant moins besoin de lutter entre elles avant de construire leur nid.

Cependant, si vous décidez de fabriquer un de ces pièges, il vous faudra alors le surveiller régulièrement afin de libérer les autres insectes.

Pour plus d'information sur les frelons asiatiques : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/>

Pour plus d'informations sur les pièges sélectifs professionnels : <https://www.youtube.com/watch?v=rrz3YSgFf0U>



## Au secours de notre église

La construction de l'église Sainte Marie-Madeleine de Montchauvet a débuté en 1137, elle est aujourd'hui inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Bien des siècles ont été traversés, laissant des traces qui fragilisent l'édifice. Celui-ci est à la charge de notre commune, et devant les altérations de la toiture, de l'étanchéité, de parements extérieurs et intérieurs, il a été décidé d'engager des TRAVAUX DE RESTAURATION GENERALE DE L'EGLISE.

Nécessaires, ces travaux ont un coût important : 825 136 euros d'après une première estimation, qui demande à être confirmée. Bien entendu, cette somme est hors de portée du simple budget communal et notre équipe, épaulée par le département des Yvelines, est à la recherche de subventions. Celles-ci seront majoritairement publiques (jusqu'à 80%) ; les compléments, d'ordre privés, sont activement recherchés !

Voici donc le plus gros poste budgétaire de notre mandature, nous ferons en sorte qu'il n'entrave pas les besoins de notre village et de ses habitants.

## Montchauvet, Village Fleuri

Depuis 2019, le panneau  agrmente les entrées de notre village.

Cette fleur témoigne de la qualité du cadre de vie qu'offre Montchauvet...

La commune a concouru, accompagnée du « jardin du Grand Murin » et de concitoyens motivés, auprès des « Villes et Villages Fleuris », et mis en avant son patrimoine végétal et son fleurissement, la qualité de ses espaces publics, qui font partie des critères d'évaluation retenus. Le trophée « nature en ville » nous a par ailleurs été décerné, témoignant de l'implication de chacun et en particulier de Jean-François Gallet, notre cantonnier-jardinier.

En 2020, le concours n'a pas eu lieu, cependant, dans le cadre du Label de la qualité de vie « Villes et Villages Fleuris », le Conseil Départemental des Yvelines a mis à disposition des communes rurales de moins de 1000 habitants un « Kit de plantations ».



Avec 15 variétés différentes et près de 182 plantes vivaces, ce don a offert l'occasion à Montchauvet de compléter le fleurissement du village dans la continuité de ce qui a déjà été engagé par la Commune.

Les aménagements paysagers réalisés avec les plantes fournies dans le « Kit Plantations » sont répartis sur l'ensemble du village. Certains font l'objet de création de nouveaux massifs et d'autres viennent en renforcement de massifs existants.

La municipalité a décidé de se lancer à nouveau dans l'aventure en 2021, et de promouvoir encore notre patrimoine végétal, notre gestion de l'environnement, l'embellissement du cadre de vie, la végétalisation des espaces publics, les trottoirs enherbés, semés ou plantés.... L'équipe municipale est prête, l'association de-même, et nous vous invitons toutes et tous pour continuer d'embellir notre village. Rejoignez-nous, la partie est belle !



# Associations et habitants



## Un panneau explicatif devant le Donjon

On en rêvait depuis longtemps, et notre rêve va bientôt être réalisé.

Les Amis de Montchauvet, avec l'accord de la Municipalité, font installer un pupitre Place Louis VI le Gros, devant le donjon, qui offrira aux visiteurs des explications très intéressantes sur l'histoire du Donjon, donc sur l'histoire de Montchauvet.

Rédigé par Philippe Moinel pour son Histoire de Montchauvet et illustré par son fils Olivier, il intéressera certainement les promeneurs et les amoureux de notre village.

Le support a été fait par Christophe Lemonnier, le fils de Jean-Pierre. Il sera peut-être scellé lors de la parution de ce Bulletin.

Alors guettez le.

## Et si nous réduisions nos déchets encombrants ?

Lors de la collecte des derniers encombrants en novembre 2020, il a été constaté que de nombreux meubles ou objets encore en bon état étaient jetés.

Définition Encombrants : déchets volumineux ne pouvant être déposés dans les poubelles, conteneurs de collecte et le volume d'encombrants ne doit pas dépasser 1m3 par foyer.

Nos encombrants sont classés « déchets polluants » donc surtaxés... trier ce que l'on jette est donc judicieux. Tous ces déchets peuvent être apportés tout au long de l'année en déchèterie où ils seront triés et recyclés en fonction de leur nature.



Les textiles de toute nature : quel que soit leur état sont à déposer dans les conteneurs spécifiques.

Les plus proches de Montchauvet : Dammartin en Serve à côté du cimetière et à Septeuil place de la mairie, ou à déposer aux antennes d'associations ou d'organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours Populaire ou Catholique, la Croix Rouge <https://yvelines.croix-rouge.fr/houdan>

Pour les livres : bien sûr notre désormais renommée « **boîte à livres** ».

**MONT** // *livre de* // **CHAUVE**

Mais aussi les associations :

**BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES**

Épône, Tél. : 09 51 43 53 17

<https://www.bibliosansfrontieres.org/contact>

**ESF 78**, à contacter pour un débarras

Gambais, Tel. : 06 08 56 11 45 / 01 34 94 41 03 27

[esf78.fr/qui\\_sommes-nous\\_.html](http://esf78.fr/qui_sommes-nous_.html)

Toute l'année L'Association **AIDE COUP DE POUCE** Vient à votre domicile sur RV, collecter vêtements, livres, outils, ustensiles de cuisine, meubles etc... ce dont vous ne voulez plus, afin de leur donner une seconde vie au Burkina-Faso.

15 rue de Tilly Dammartin-en-serve, Tel.: 06 76 82 39 73  
<https://fr.kompass.com/c/aide-coup-de-pouce/fr2384766>.

Il existe aussi de nombreux sites qui permettent de déposer une annonce de don : Donnons.org, le bon coin, tout donner.com, recupe.fr.

*Une montécalvetienne avertie.*

# Les Associations



## Nouvelles du Comité des fêtes de Montchauvet

*Noël*, Nous vous remercions vivement pour avoir décoré et illuminé notre village pour les fêtes de fin d'année et nous vous invitons à recommencer l'an prochain.

**Vos talents de décorateurs ont été appréciés par les Montécalvétiens ainsi que les promeneurs.**



**L'assemblée générale** aura lieu dès que nous aurons la possibilité de nous réunir.

A l'occasion de la prochaine assemblée générale, notre président Laurent Fligny se retirera du Comité des fêtes après 15 ans d'engagement.

**Indépendamment du départ du président, votre Comité est en péril par manque de membres. Rejoignez-nous et construisons ensemble des événements conviviaux et gais pour votre village après cette dure crise sanitaire.**

Au cours des 50 dernières années, le Comité des fêtes a organisé de nombreux événements : Lancer de l'œuf, Soirée théâtrale, Sortie culturelle (visite de château, cave ...), Kermesse, Saint Jean, Brocante, 14 Juillet 1989 : spectacle son et lumière pour le Bicentenaire de la révolution Française, Feux d'artifice, Jeux inter-villages, Spectacle de / et pour les enfants à Noël, Pâques pour les enfants, Soirée, Diner rencontre, Beaujolais, Rallye pédestre, Marche du 1<sup>er</sup> Mai ... **Avec vous d'autres belles manifestations seront à venir, nous l'espérons !!!!**

Contactez-nous par téléphone et par mail.

Rachel sera heureuse de répondre à vos questions au 06 85 72 99 44, ou par mail [cdfetes.montchauvet78@gmail.com](mailto:cdfetes.montchauvet78@gmail.com).

Le Comité reprendra ses activités avec plaisir avec votre présence quand nous aurons la possibilité de nous réunir (St Jean, Brocante, Diner, Marche .....)

Benjamin, Christine, Gaby, Guy, Jean-Jacques, Laure, Laurent, Rachel et Véronique.

# Les Associations

Quelques-unes des animations organisées par le Comité des Fêtes ...



Spectacle de Noël (décembre)



Décorations de Noël



Feu d'artifice (14 juillet)



Fête de la Saint Jean (juin)



Jeux intervillages (juin)



Dîner rencontre (mars)



Brocante et marché gourmand (septembre)



Spectacle montcalvézien: Bicentenaire de la Révolution Française



Championnat: Lancer de l'œuf



Pâques



Beaujolais Nouveau



Marche 1<sup>er</sup> mai

Et aussi le bal de Montchauvet, le lancer de noyau d'abricot, le rallye pédestre, les sorties en bus et tant d'autres ...



# Les Associations



## LE JARDIN DU GRAND MURIN

### un collectif enthousiaste en faveur de notre environnement

L'association fête cette année ses 10 ans, nous sommes heureux et fiers des différentes actions menées depuis sa création : le jardin partagé selon les principes de l'agriculture biologique, puis la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et bien d'autres activités comme : la boîte à livres «Mont livre de Chauvet», notre présence à la brocante, la préparation d'un livret sur les plantes sauvages de Montchauvet, le fleurissement du village, l'aide à l'embellissement de nos rues, l'hôtel à insectes, la participation à villes et villages fleuris, l'atelier récup, les conférences. Autant de projets réalisés et à mener à l'avenir.



**Une équipe pour animer** - Jacques Halluin (Président), Béatrice le Moën, Martine Tiers (AMAP), Isabelle Ulysse (Trésorière), Sophie Liger (Secrétaire) et Jean-François Junier (Responsable jardin).

### Un nouveau lieu pour la distribution des paniers de l'AMAP

Vous avez sûrement eu l'occasion de voir notre nouveau chalet en bois, monté mi-février par l'association dans le froid hivernal ! Situé derrière la mairie, ce nouvel espace convivial dédié à la distribution des paniers de l'AMAP a pris forme. Nous espérons que cette proximité dans le village encouragera les montecalvétiens à nous rejoindre : tout nouvel amapien est bienvenu !

Les amapiens se réunissent chaque jeudi (40 de mi-mai à février) pour le partage des légumes de saisons (une quarantaine de variétés), bio, locaux et livrés par les producteurs. Philippe et Jérôme Duchemin, maraichers (Gaec des sources), se situent à Gambais, à une dizaine de Km de Montchauvet. Nous sommes aussi en lien avec l'élevage de poules de Marie Legris à Mirbel qui nous fournit des œufs chaque semaine et nous organisons des ventes occasionnelles d'huile d'olive, de citrouilles, de châtaignes, de pommes et d'agrumes BIO.



# Les Associations

## Le jardin partagé fait peau neuve

Ce jardin de 500 m<sup>2</sup>, mis à disposition par la mairie depuis 2011, se situe derrière le château d'eau. Il est cultivé et pensé collectivement par les jardiniers. Une réflexion menée sur l'organisation du jardin partagé nous a conduit à redéfinir ses orientations et son aménagement. Les parcelles ont été redessinées et feront une part plus grande aux prairies fleuries, aux vivaces aromatiques, aux citrouilles, aux aromates et aux petits fruitiers comme les framboises et les groseillers. L'espace du potager sera réduit et surélevé pour faciliter le travail des jardiniers. Les rendez-vous au jardin se font habituellement le dimanche après-midi et permettent de garder cet espace comme un lieu de vie, de rencontre et de partage. Dès le mois de mars nous allons semer et planter nos boutures, alors venez nous rejoindre et partager vos graines !



A bientôt pour un nouveau jardin partagé !

Sophie pour le jardin du grand Murin

Contact : Jacques 06.33.94.75.82 et Sophie 06 10 20 50 97

Contact AMAP : Béatrice 06 82 42 77 45 et Martine 06 70 71 64 47

[www.jardindugrandmurin.com](http://www.jardindugrandmurin.com)



## Marronnier sous surveillance

Suite à l'observation d'un champignon lignivore sur l'arbre de la place du village, un diagnostic et un test au résistographe ont été réalisés afin de connaître son état général.

Notre vénérable marronnier serait un « arbre de la Liberté », planté en 1848.



Bien heureusement, le test de résistance présente de bons résultats, le champignon n'est pas arrivé dans le tronc qui, comme les racines, ne montrent aucun défaut apparent. Néanmoins, le houppier présente quelques fragilités qui nécessitent une révision des haubans déjà en place et une surveillance régulière.



Test au résistographe réalisé par le technicien.



## Mur d'enceinte du cimetière

Comme vous avez pu le constater, 7 mètres du mur ouest du cimetière se sont effondrés en cette fin d'hiver. Le rejointage de cette section de 14 mètres était prévue pour cet été. Malheureusement, le temps a fait son œuvre et le travail sera bien plus conséquent...

Nous vous encourageons à la plus grande vigilance dans cette zone et nous vous invitons à respecter le balisage en place.

## Monument aux morts

Le monument aux morts de Montchauvet a fait l'objet d'un nettoyage et les lettres gravées ont été repeintes, redonnant une lisibilité aux noms des soldats montcalvétiens. La couleur rouge/brun choisie est inspirée de la très ancienne peinture retrouvée sous les lichens accumulés dans les gravures.



## Assainissements non collectifs, Quand faire vider la fosse septique ?

En règle générale, il est conseillé de vidanger sa fosse septique au moins tous les 4 ans. Cette fréquence doit être adaptée en fonction de la taille de votre maison, du nombre de pièces et d'occupants ainsi que de la taille de la fosse. Le critère le plus important à prendre en compte est le volume de boues que contient la fosse. Dès qu'il atteint 50 % de la fosse, vous devez procéder à la vidange.

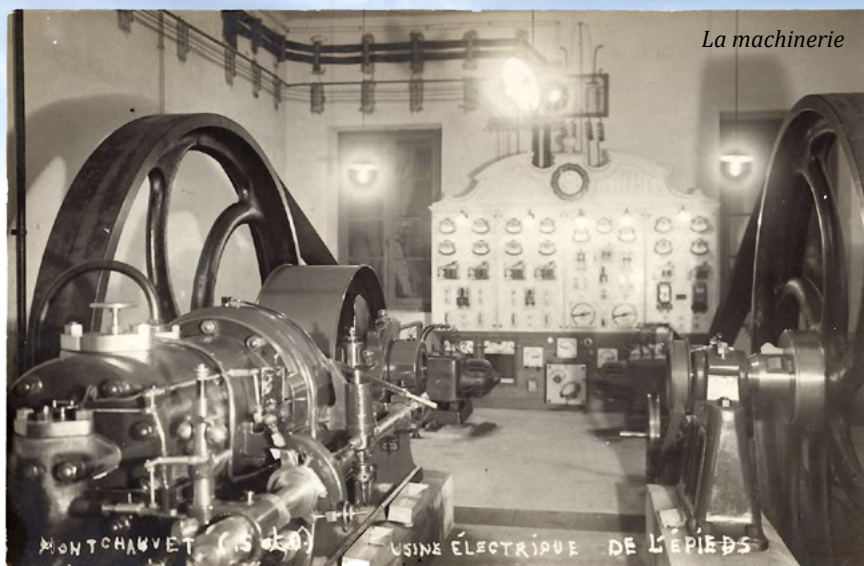
Petite astuce simple pour connaître le niveau des boues : enfoncez-y un bâton qui fera office de sonde, dont la taille est égale à la profondeur de la fosse et observez jusqu'à quel niveau les boues remontent sur le bâton.

*Pour les vidanges, vous pouvez contacter : VR Région SARP IDF  
4 rue de Cutesson - ZA du bel air-Gazeran  
78513 RAMBOUILLET CEDEX  
Tel : 01 30 46 50 40*

# L'Epied

« Au levant, longeant la Vaucouleurs, un étroit sentier bordé de noisetiers et de cornouillers serpente à travers les prés jusqu'à l'Epied dont le vieux moulin est transformé en usine électrique. Tout autour, les saules mirent leurs feuilles argentées dans la plus cristalline des eaux. A l'ombre des aulnes, la sauge, le thym et la menthe s'enchevêtrent follement, embaumant l'air de leurs aromatiques parfums. »

Eugène Bougeatre, 1925  
(1869 - 1944)



À l'aube du vingtième siècle, le moulin à eau de Montchauvet, sis au lieu-dit de l'Epied, dédié à la meunerie, change de fonction : tirant son énergie du courant de la Vaucouleurs, il fournira notre village en fée électricité. Fiat lux. Mais attention ! Une seule ampoule est autorisée par foyer... Quant-aux appareils électriques, ils n'existent pas encore.

Le moulin amorcera ainsi la modernisation de Montchauvet, avant de laisser la place à un réseau d'alimentation extérieur devenir simple lieu d'habitation. Il y a plus d'un siècle, nous avons une énergie locale et renouvelable !



Merci à M. Pierre Duval pour ses souvenirs et ses documents.  
Le Moulin de l'Epied est aujourd'hui un espace privé.



## Groupement Paroissial Bréval-Dammartin

Au profit des oeuvres paroissiales et des travaux d'entretien des bâtiments, le Groupement Paroissial de Bréval-Dammartin met en vente un Haut Médoc, baptisé

### Cuvée de la PAROISSE

(Vous reconnaîtrez la silhouette de l'église de Montchauvet sur l'étiquette)

Disponible chez Denis Lebigot, à Longnes, Tel. 06 48 96 56 96

(Ceci n'est pas une démarche commerciale).

# Informations Pratiques

## MAIRIE DE MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59  
Courriel: [m.montchauvet@wanadoo.fr](mailto:m.montchauvet@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture :  
Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30  
Samedi 10h30 à 11h30

## CCPH - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Président : Jean-Marie TETART  
22 Porte d'Épernon - BP15  
78550 Maulette  
Tel. 01 30 46 82 80  
Fax. 01 30 46 15 75  
[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

## DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE  
Tel. 01 34 75 52 14  
Permanence à Maule :  
2, route d'Herbeville  
De 15h à 19h du lundi au vendredi  
et de 9h à 13h le samedi,  
jour de présence du député  
Courriel :  
[bruno.millienne@assemblée-nationale.fr](mailto:bruno.millienne@assemblée-nationale.fr)

## SÉNATEUR

Sophie PRIMAS  
Aubergenville  
Tel. 01 30 90 45 05 ou 88  
Courriel : [sophieprimas@orange.fr](mailto:sophieprimas@orange.fr)

## PHARMACIES

DAMMARTIN :  
COPIN-MARZOCCHI  
Tel. 01 30 42 51 17  
de 9h à 12h et 14h30 à 19h  
sauf samedi, fermeture à 18h  
Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :  
Tel. 01 30 93 40 24  
Fax. 01 34 97 06 47  
Ouvert tous les jours  
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30  
sauf samedi, fermeture à 17h30  
Fermé le dimanche.

## URGENCES

MÉDECIN :  
le 15 depuis un poste fixe  
le 112 depuis un portable  
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00  
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33  
24h/24 et 7j/7  
Pompiers : le 18  
Police : le 17  
Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :  
Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115  
Défenseur des enfants : le 119  
Violences conjugales : le 3919  
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21  
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

## LA POSTE

SEPTEUIL :  
Lundi à vendredi : 9h-12h / 14h30-17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi : 9h-12h  
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :  
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi: 9h à 12h  
Levée du courrier : 11h30

Plus d'informations :  
Tel: 08 99 10 03 44

## ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 08 10 25 78 10  
Site Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame PLANTECOSTE à Houdan  
Tel. 01 30 46 82 00  
reçoit sur rendez-vous  
vient aussi à domicile

## SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines  
78085 Yvelines CEDEX 9  
Tel. 36 46

## PÔLE EMPLOI (ASSEDIC + ANPE)

MANTES LA JOLIE :  
2bis Bld Calmette - Tel. 39 49

## DÉFENSEUR DES DROITS

MANTES LA JOLIE Sous-Préfecture  
Jean-René THIBAUD  
Tel. 01 30 92 22 51  
mercredi de 9h à 15h  
sur rendez-vous

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET  
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01  
Permanence à la Mairie de Houdan le  
vendredi matin

## HÔTEL DES IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :  
1 place Jean Moulin  
Tel. 01 34 79 49 00

## TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian  
Tel. 01 30 42 48 20

## FRANCE SERVICES

Lieu unique d'accès à un panier de  
services publics.

THOIRY : 1 place de la Fontaine  
Tel. 01 34 94 77 39

## SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :  
Père Olivier LAROCHE  
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi,  
veille du troisième dimanche des mois  
de janvier, avril, juillet, octobre.